

REGARDS | 09

sur la population au 1^{er} janvier 2017

Auteurs: Charlie Klein et François Peltier
Publication périodique | Juillet 2017

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

11 communes où les étrangers sont plus nombreux que les Luxembourgeois

Au 1^{er} janvier 2017, le STATEC dénombre 590 667 habitants¹ dont 48% de non-Luxembourgeois. Parmi les quelques 170 nationalités, les trois communautés les plus représentées sont les Portugais (16,4% de la population totale), suivis des Français (7,5%) et des Italiens (3,6%).

Par rapport à l'année précédente, un solde naturel (naissances – décès) de 2 083 et un solde migratoire (arrivées – départs) de 9 446 ont fait grimper la population de résidence de 11 159 unités.

Tableau 1 : Mouvement de la population en 2016

Population au 1 ^{er} janvier 2016	576 249
+ Naissances	6 050
- Décès	3 967
+ Arrivées	22 888
- Départs	13 442
+ Ajustement statistique	2 889
Population au 1 ^{er} janvier 2017	590 667

Source : STATEC, CTIE

La part des personnes de nationalités étrangères augmente suite à des soldes naturels et migratoires supérieurs à ceux des Luxembourgeois : 46,7% au début de 2016 à 47,7% au 1^{er} janvier 2017.

Quelques 170 nationalités étaient présentes au 1^{er} janvier 2017. Sur les dix nationalités étrangères les plus nombreuses, neuf sont issues de l'UE-28. Les trois nationalités les plus représentées sont les Portugais (16,4% de la population totale), suivis par les Français (7,5%) et les Italiens (3,6%). La huitième nationalité étrangère - et la première en dehors de l'UE-28 - est la nationalité monténégrine qui représente 0,7% de l'ensemble de la population du Luxembourg et 1,6% des étrangers.

Les ressortissants de l'UE-28 sont au nombre de 240 290. Ils constituent 85,4% de la population résidente étrangère. Suivent, dans l'ordre, les ressortissants d'un pays européens non-EU (respectivement 15 400 personnes et 5,5% des

personnes étrangères), les pays d'Asie avec une part de 4,0% (11 164 personnes dont 3 222 Chinois), les pays d'Afrique (3,0% et 8 321 personnes dont 2 855 Cap-Verdiens), les pays des Caraïbes, d'Amérique du Nord, Sud ou Centrale (2,0% et 5 714 personnes dont 1 968 Américains) et les pays d'Océanie (193 personnes). S'y ajoutent 415 personnes apatrides ou de nationalité inconnue.

Tableau 2 : Principales nationalités au 1^{er} janvier 2017

Nationalité	Nombre absolu	% dans la population totale	% dans la population étrangère	Âge moyen
Luxembourg	309 170	52,3%		41,6
Étrangers	281 497	47,7%	100,0%	36,7
Portugal	96 779	16,4%	34,4%	35,9
France	44 284	7,5%	15,7%	35,3
Italie	21 345	3,6%	7,6%	43,8
Belgique	20 029	3,4%	7,1%	42,2
Allemagne	13 092	2,2%	4,7%	43,2
Espagne	6 120	1,0%	2,2%	35,3
Royaume-Uni	6 111	1,0%	2,2%	37,4
Rép. du Monténégro	4 410	0,7%	1,6%	31,3
Pologne	4 304	0,7%	1,5%	32,8
Pays-Bas	4 252	0,7%	1,5%	44,2
Autres pays	60 771	10,3%	21,6%	33,4
Total	590 667	100,0%		39,3

Source : STATEC, CTIE

52,3% des résidents sont nés au Luxembourg

17,3% des personnes de nationalité étrangère sont nées au Luxembourg, tandis que 12,3% des Luxembourgeois résidant au Grand-Duché sont nés hors du pays.

Parmi les personnes nées au Grand-Duché, 15,2% n'ont pas la nationalité luxembourgeoise. 14,0% des personnes nées hors du Luxembourg ont la nationalité luxembourgeoise. Pour ces dernières, les chiffres varient cependant considérablement selon le pays de naissance. En tête de liste se trouve la Corée du Sud. 73,1% des personnes qui sont nées dans ce pays ont la nationalité luxembourgeoise (vraisemblablement des adoptions). Par contre, en moyenne, seulement 12,3% des personnes nées dans un pays de l'UE-28 sont Luxembourgeois. Parmi les personnes nées dans les pays limitrophes, ce sont surtout celles nées en Allemagne qui ont assez souvent la nationalité luxembourgeoise (31,1% contre 22,4% pour les personnes nées en Belgique et 11,5% pour celles nées en France). À

¹ Pour la première fois, le STATEC se base sur le Registre National des Personnes Physiques pour dénombrer les personnes ayant leur résidence habituelle au Grand-Duché. Afin de faire le lien entre l'ancienne et la nouvelle méthodologie un ajustement statistique positif de 2 889 individus est nécessaire (cf. note méthodologique à la fin de la publication).

noter également que 7,3% des personnes nées au Portugal sont devenues Luxembourgeois.

Tableau 3 : Principaux pays de naissance selon la nationalité au 1^{er} janvier 2017

Pays de naissance	Nationalité		Total
	Luxembourgeois	Étranger	
Luxembourg	84,8%	15,2%	100,0%
Étranger	14,0%	86,0%	100,0%
Portugal	7,3%	92,7%	100,0%
France	11,5%	88,5%	100,0%
Belgique	22,4%	77,6%	100,0%
Italie	12,7%	87,3%	100,0%
Allemagne	31,1%	68,9%	100,0%
Cap-Vert	21,0%	79,0%	100,0%
Royaume-Uni	10,3%	89,7%	100,0%
Espagne	5,9%	94,1%	100,0%
Pologne	10,3%	89,7%	100,0%
Autre pays	16,3%	83,7%	100,0%
Total	52,3%	47,7%	100,0%

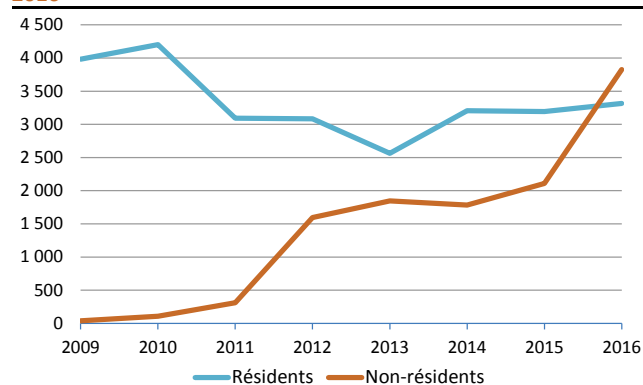
Source : STATEC, CTIE

En 2016, plus de la moitié des naturalisations concernaient des non-résidents

De 2009 à 2016², 38 266 personnes ont acquis volontairement la nationalité luxembourgeoise. L'effet de la loi sur la nationalité luxembourgeoise ne se dément pas : le nombre d'acquisitions volontaires de la nationalité luxembourgeoise est passé de 4 022 en 2009 à 7 140 en 2016. Néanmoins, cet accroissement est uniquement dû aux acquisitions par des personnes non résidentes, celles des personnes résidentes connaissant même, en tendance, une légère baisse. Entre 2009 et 2016, leur nombre passe de 3 984 à 3 315 (avec un creux de 2 564 en 2013).

Sur les 38 266 acquisitions volontaires de la nationalité luxembourgeoise observées depuis 2009, 26 646 (69,6%) ont été demandées par des personnes résidant au Luxembourg.

Graphique 1 : Nombre de naturalisations selon la résidence, 2009-2016



Source : STATEC, Ministère de la Justice

Les acquisitions de la nationalité luxembourgeoise par des non-résidents, qui étaient peu nombreuses avant 2011 (2,5% du total des acquisitions volontaires en 2010), sont en augmentation. Leur part passe successivement à 9,1% (2011), à 41,9% (2013) pour diminuer légèrement en 2014 (35,8%). Une nouvelle hausse est observée en 2015 (39,8%). En 2016, la part des non-résidents dépasse pour la première fois les cinquante pourcents (53,6%).

Les Luxembourgeois plus âgés que les étrangers

Au 1^{er} janvier 2017, l'âge moyen de la population est de 40,1 ans pour les femmes et de 38,5 ans pour les hommes. Cependant les habitants étrangers sont significativement plus jeunes que les Luxembourgeois. L'âge moyen pour les femmes luxembourgeoises est de 43,0 ans contre 36,8 ans pour les femmes étrangères. Pour les hommes luxembourgeois l'âge moyen s'élève à 40,3 ans contre 36,6 ans pour les hommes étrangers.

En superposant la pyramide des âges des étrangers et des Luxembourgeois, on observe tout d'abord que la part des étrangers est moindre entre 0 et 20 ans (49,2% de personnes étrangères chez les 0-4 ans et 37,7% chez les 20-24 ans). Pour les classes d'âge de 30 à 49 ans, la population étrangère dépasse la population luxembourgeoise. Après l'âge de 50 ans, la part de la population étrangère diminue et devient très faible aux âges très élevés (27,9% de personnes de nationalité étrangère à partir de 65 ans et seulement 17,2% à partir de 90 ans).

Le rapport de dépendance des personnes âgées³ qui était de 22,3 lors du dernier recensement de la population (2011) n'a pas changé et reste identique en 2017. Le rapport de dépendance des jeunes⁴ est quant à lui en diminution, passant de 37,1 à 34,3 durant la même période. Le rapport de dépendance global⁵ est de 56,5 au 1^{er} janvier 2017. Cela signifie que 56,5 personnes sont inactives pour 100 personnes en âge d'activité.

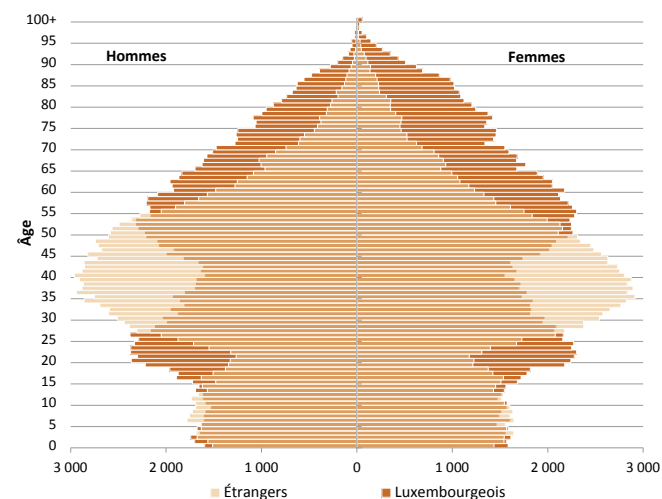
³ Rapport de dépendance des personnes âgées est le rapport de la population âgée (65+ ans) à la population en âge de travailler (20 à 64 ans).

⁴ Rapport de dépendance des jeunes est le rapport de la population de jeunes (0 à 19 ans) à la population en âge de travailler (20 à 64 ans).

⁵ Rapport de dépendance global est le rapport de la population combinée de jeunes (0 à 19 ans) et de personnes âgées (65+ ans) à la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Il est exprimé sous forme de nombre de « personnes à charge » pour 100 « travailleurs ».

² C'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise.

Graphique 2 : Pyramide des âges par nationalité au 1^{er} janvier 2017



Source : STATEC, CTIE

Parmi les étrangers, il y a également de fortes différences d'âge selon la nationalité. Par exemple, l'âge moyen des Monténégrins est de 31,3 ans alors que, pour les Italiens, il est de 43,8 ans. L'immigration au Luxembourg est en grande partie composée d'individus d'âge actif. Les personnes âgées sont peu présentes dans la population étrangère, si ce n'est chez les Néerlandais, les Italiens, les Allemands, les Belges et les Danois dont plus de 20% sont âgés de 60 ans et plus. À l'opposé, 36,6% des Monténégrins ont moins de 20 ans. Pour les autres nationalités les plus présentes au Luxembourg, au moins 60% des personnes ont entre 20 et 59 ans et sont donc en âge de travailler.

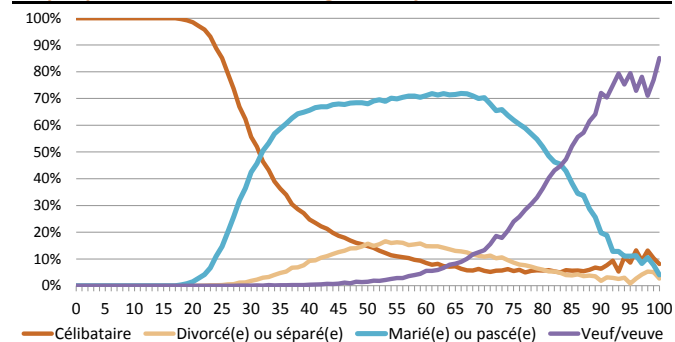
La part des personnes divorcées atteint son maximum dans la cinquantaine

Jusqu'à l'âge de 20 ans, pratiquement tous les jeunes sont célibataires. Par la suite, la part des personnes célibataires diminue avec l'âge et passe sous les dix pourcents à partir de 58 ans. À contrario, le nombre de mariés augmente lentement mais régulièrement avec l'âge. Entre 40 et 73 ans, plus de 65% des personnes sont mariées ou pacsées.

Le nombre de personnes divorcées ou séparées est très faible jusqu'au début de la trentaine (1,8% à 30 ans). C'est à l'âge de 53 ans que l'on retrouve le plus de personnes divorcées ou séparées (16,7%). Par la suite, cette part diminue pour atteindre, en moyenne, les 2,6% pour les personnes âgées de 90 ans et plus.

Avec l'âge, la part des veufs/veuves augmente. Ces parts sont de 5,6% au début de la soixantaine, de 36,3% au début de la quatre-vingtaine et même de plus de 70% après 90 ans. Comme l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, il y a relativement plus de veuves que de veufs: 32,0% des femmes de plus de 60 ans sont veuves pour 8,6% chez les hommes.

Graphique 3 : État civil selon l'âge au 1^{er} janvier 2017

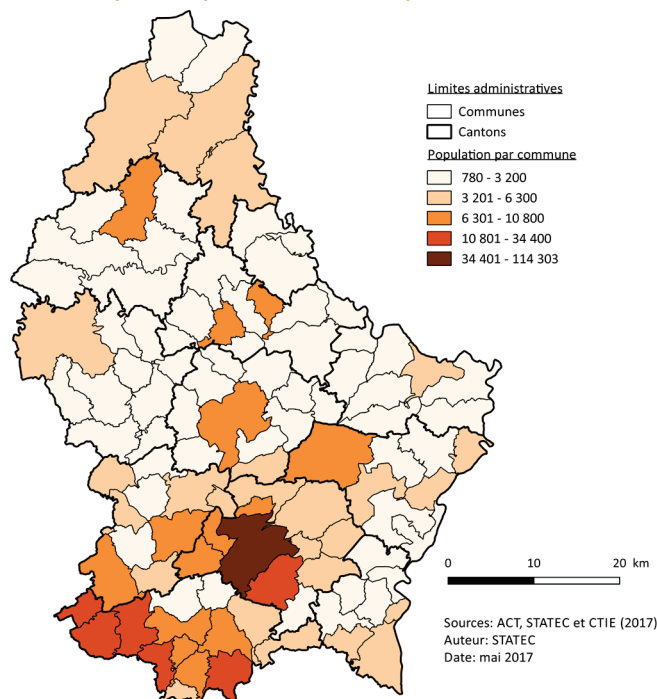


Source : STATEC, CTIE

Luxembourg-Ville commune la plus peuplée, Saeul la moins peuplée

La population du Luxembourg est très inégalement répartie à travers le territoire. Les communes de la moitié sud du pays sont beaucoup plus peuplées que celles du nord. Les communes urbaines qui englobent les grandes villes du pays connaissent les populations les plus importantes. Il est à noter qu'il faut lire la carte ci-dessous avec prudence, vu que la population par commune est en partie fonction de la taille du territoire de la commune (« effet de taille »).

Carte 1 : Population par commune au 1^{er} janvier 2017



Plusieurs communes de l'agglomération du Luxembourg et de l'ancien bassin minier au sud/sud-ouest du pays se caractérisent par les plus grandes populations. Avec 114 303 habitants, la commune de Luxembourg est de loin la commune la plus peuplée. Ensuite viennent les communes d'Esch-sur-Alzette, de Differdange, de Dudelange et de Pétange avec respectivement 34 378, 25 402, 20 480 et 18 238 habitants. Ces cinq communes du sud concentrent à elles-seules plus qu'un tiers de la population nationale (212 801 habitants).

Quant à la moitié nord du pays, elle est beaucoup moins peuplée. Seules les communes d'Ettelbruck, de Wiltz et de Diekirch, avec respectivement 8 833, 6 730 et 6 472 habitants, constituent des communes à caractère plus urbain, tandis que les autres communes sont plus faiblement peuplées, avec un minimum de 780 habitants à Saeul. Au centre du pays, les communes de Mersch et de Junglinster, ayant des populations de 9 195 respectivement 7 537 habitants, se caractérisent également par des nombres d'habitants supérieurs aux communes avoisinantes. Cette grande population n'est qu'en partie due au caractère urbain de la commune. Elle s'explique également par leur grande superficie et le grand nombre de localités y appartenant. Il en est de même pour les communes de Clervaux (5 069), de Wincrange (4 227), et de Parc Hosingen (3 434) au nord, ainsi que la commune de Rambrouch (4 284) à l'est, qui se distinguent aussi, mais dans une moindre mesure, par des populations plus élevées que dans les communes avoisinantes.

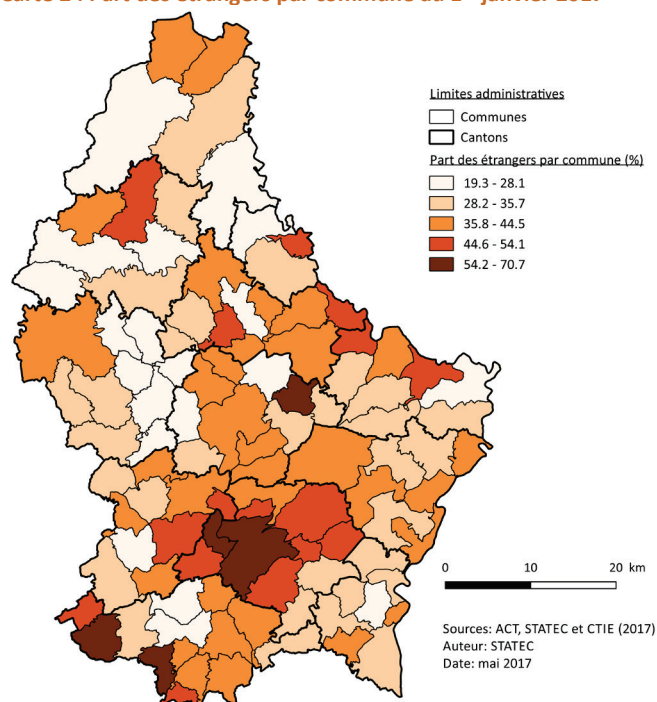
11 communes où les étrangers sont plus nombreux que les Luxembourgeois

Pour un petit territoire de 2 588 km², le Luxembourg offre d'importantes disparités spatiales en ce qui concerne la proportion d'habitants non-luxembourgeois dans la population communale. En effet, la part des étrangers varie entre 19,3% dans la commune de Wahl et 70,7% à Luxembourg-Ville. De manière générale, les communes urbaines présentent des parts en étrangers plus élevées que les communes rurales. Quelques communes dérogent néanmoins à cette observation.

Les communes de l'agglomération de Luxembourg se distinguent par des proportions de personnes étrangères particulièrement importantes. La capitale étant le principal pôle de ressortissants étrangers (70,7%), ce sont surtout les communes de Strassen (61,6%), d'Hesperange (54,1%), de Bertrange (54,0%) et de Walferdange (53,4%) qui connaissent les parts en étrangers parmi les plus élevées. Dans l'ancien bassin minier, les communes d'Esch-sur-Alzette (57,2%) et de Differdange (55,9%) arrivent en tête de ce classement. Une partie des communes qui longent la frontière allemande se caractérise également par des proportions en étrangers plus élevées que les communes avoisinantes.

Globalement, les communes de la partie nord du pays présentent des parts en étrangers plus faibles qu'au sud. En effet, la population de la plupart des communes septentrionales est largement composée par des habitants de nationalité luxembourgeoise, alors que les étrangers représentent entre 19,3% et 35,7% de la population totale.

Carte 2 : Part des étrangers par commune au 1^{er} janvier 2017



Les communes englobant des villes de taille moyenne (Wiltz, Vianden, Ettelbruck et Echternach) présentent quant à elles des proportions de personnes de nationalité étrangères beaucoup plus élevées. Les communes de la Vallée de l'Alzette, situées entre la Ville de Luxembourg et les communes formant la Nordstad, ainsi que certaines communes au nord-est et à la pointe nord du pays se caractérisent également par des concentrations d'étrangers élevées. Avec un taux de 59,4%, Larochette est la commune de la partie nord du pays qui présente la plus grande part d'étrangers. C'est avant tout dû aux ressortissants portugais, représentant 73,8% de la population étrangère et 43,8% de la population totale, que la part est aussi élevée.

Note méthodologique :

Les chiffres de population, qui étaient estimés les années précédentes par le STATEC, se basent à partir du 1^{er} janvier 2017 sur une nouvelle source de données: le Registre National des Personnes Physiques. Suite à ce changement de méthodologie (estimation vers l'utilisation de données administratives), une rupture de série peut être observée dans l'évolution des chiffres de population par âge, sexe, nationalité et commune de résidence. L'analyse temporelle des chiffres de population doit donc être réalisée avec grandes précautions et doit prendre en compte ce changement de sources de données et de méthodologie.

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu
ISSN 2304-7135